



HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A26 au 2ème étage

ENTREE	4,97 m ²
SEJOUR / CUISINE	26,86 m ²
CHAMBRE 1	11,74 m ²
CHAMBRE 2	10,02 m ²
SALLE DE BAINS	5,25 m ²
WC	2,61 m ²
DEGAGEMENT	2,84 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	64.29 m²
BALCON	7,74 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	72.03 m²

LEGENDE

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Retombée de poutre

Indice C OCTOBRE 2018

Echelle : 1/50

CLCT Architectes

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.